

sit... quand on amena une jeune Vendéenne. Elle raconta qu'atteinte de plaie tuberculeuse à la hanche, elle était impotente depuis plusieurs années. Elle venait, affirmait-elle, d'être subitement guérie dans les piscines.

— Examinez-la, me dit aimablement le docteur Boissarie.

« Je fis passer la malade dans la petite salle particulière. La hanche, à part des cicatrices, était normale, les mouvements très libres. Les linges me parurent avoir été maculés de pus.

« J'étais étonné — presque touché — devant ce cas étrange, quand l'idée me vint de demander à la jeune fille le certificat constatant sa maladie.

— Je n'en ai pas, Monsieur, me dit-elle.

« Toute ma belle émotion s'évanouit... Qui me prouve que cette personne a été souffrante?... Un bobo peut-être...

« Je fis part de ma déception aux docteurs.

« Un abbé empressé déclara qu'il lui était très facile d'obtenir télégraphiquement le certificat. Boissarie acquiesça, mais je me disais à part moi : « Des attestations après coup?... Voilà un truc qui ne mordra pas... Quand je verrai à l'avance des signatures authentiques au bas de diagnostics que j'aurai vérifiés moi-même, oh ! alors... mais je les attends... »

Rentré à l'hôtel, je retrouvai ma femme et ma fille. Elles me déclarèrent qu'elles s'ennuyaient et voulaient partir. Je leur répondis qu'elles pouvaient aller partout où cela leur ferait plaisir, mais que, moi, je resterais.

« Le *Bureau des Constatations* me cramponnait.

« Elles sont venues me rejoindre au moment où s'achevait le pèlerinage national, moins enchantées de leur voyage que moi de mon séjour.

« Ah ! ce que j'ai vu pendant cette semaine !

« Je voulais des signatures de médecins connus : J'ai lu les plus illustres noms, et des moins suspects de cléricisme, au bas de certificats. Mieux que cela : j'ai soigné moi-même des malades authentiques à l'hôpital des Sept-Douleurs. Et, pansant certaines plaies, je me disais : « Voilà bien de l'incurable ! »

« Il y en a que, le lendemain, j'ai vu guéries !

« J'ai ausculté deux poitrinaires au dernier degré, tous deux condamnés à une mort rapide. L'un, m'a-t-on dit, avait offert sa vie pour la guérison de l'autre. Le premier a trépassé le